

## Année scolaire 2024- 2025

### PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

présidé par Mme Berges.

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

**ÉCOLE :** R.P.I. CAUJAC - ESPERCE - GRAZAC

**Coordonnées de l'école :** école maternelle, 31190 GRAZAC. Tél : 05 61 08 63 46

**Direction :**

Mme BERGES Amandine, Directrice de l'école maternelle de Grazac.

Mme MARCHAL Héloïse, Directrice des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

**Date de la réunion :** mardi 15 octobre 2024

**Ouverture et fermeture de séance :** 18h00-20h15

Présents	
Fonction	Nom prénom
<b>Élus</b>	
Présidente du Syndicat du Rieutarel, Maire d'Esperce	BARTHE Sandrine
Adjoint Grazac, élu du Syndicat du Rieutarel	DASILVA Manuel
Adjoint Grazac, élu du Syndicat du Rieutarel	DEMESSANCE Christophe
Adjointe Caujac, Première Vice Présidente du Syndicat du Rieutarel	GAULTIER Marie-Hélène
Adjointe Caujac, élue Syndicat du Rieutarel	ROUQUET Nathalie
Maire de Grazac	ZDAN Michel
<b>Délégués Parents d'élèves</b>	
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	BARTHES Jessica
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, titulaire	BERGOUT OPIGEZ Carole
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante	COUSSEAU PALVU Alzbeta
Délégué Parents d'élèves de Grazac, suppléant	FORT Tristan
Déléguée parents d'élèves de Grazac. titulaire	GHEDAB Stéphanie
Déléguée Parents d'élèves d'Esperce, suppléante	LARDY Lætitia
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	MARTY Émilie

Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante	MUNOZ Sofia
Déléguée Parents d'élèves d'Espèce, titulaire	NOLLET Gaëlle
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	PELATA Céline
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, titulaire	SCHOUTSEN Annabelle
Déléguée des Parents d'élèves Caujac, suppléante	TRINCAL Marie
<b>Enseignants :</b>	
Adjointe école de Grazac	ANDRIEU Anne
Directrice école maternelle de Grazac	BERGES Amandine
Adjointe école de Caujac	BERLAND Céline
Adjointe école de Caujac	BUCKET Céline
Adjointe école de Grazac	GODEAU Céline
Adjointe école de Caujac	MACHENAUD Marion
Directrice des écoles de Caujac et d'Espèce	MARCHAL Héloïse
Adjointe écoles de Caujac et Grazac	SAJDAK Sophie
Adjointe école d'Espèce	SARTORI Émilie
Adjointe école de Caujac	TENIAS Nicole

### Excusés

<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
Adjointe école de Grazac	CARPIGNANO Maryna
Inspectrice de l'Éducation Nationale	CROS Stéphanie
Maire de Caujac	FREYCHE Émilie
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	JOUGLA Caroline
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante	POISSON Radia
Délégué Parents d'élèves de Grazac, suppléant	POULET Kévin
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	PUJOL Maryline

### Les axes abordés

**PRÉAMBULE** : modalités de fonctionnement des trois Conseils d'École, délibération à prendre et règlement intérieur du conseil d'école.

#### **1 - PRÉSENTATION R.P.I., RENTRÉE 2024**

- Effectifs R.P.I.
- Présentation des équipes.
- Résultats des élections des parents d'élèves.
- Rappel horaires des écoles.

**2 - PROJET D'ÉCOLE** : présentation du projet d'école et des activités menées (projet chorale, spectacle, séances de motricité...), présentation du projet PHARE.

<b>3 - VOTE DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉCOLES.</b>
<b>4 - BILANS COOPÉRATIVES SCOLAIRES, BUDGET 2024 et TRAVAUX.</b>
<b>5 -EXERCICE DE SÉCURITÉ INCENDIE et PPMS.</b>
<b>6 – QUESTIONS DES PARENTS.</b>

**PRÉAMBULE : modalités de fonctionnement des trois Conseils d'École, délibération à prendre et règlement intérieur du conseil d'école.**

L'école maternelle de Grazac fait partie d'un RPI avec l'école élémentaire de Caujac et l'école élémentaire d'Esperce. La restauration scolaire, l'accueil périscolaire et l'entretien des écoles notamment sont gérés par le syndicat du Rieutarel.

**- Vote du fonctionnement en un conseil d'école commun.**

Le fonctionnement en un conseil d'école commun pour l'année scolaire 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

Les dates des prochains conseils d'écoles seront adressés par mail par Mesdames les Directrices.

**- Vote du règlement intérieur du Conseil d'école commun.**

Le règlement intérieur du conseil des écoles du RPI est adopté à l'unanimité. Il restera en vigueur jusqu'au premier conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026. Il sera adressé par mail par Mesdames les Directrices.

**1-PRESENTATION R.P.I, rentrée 2024.**

**-Effectifs R.P.I. et présentation des équipes :**

**École maternelle :**

Il y a actuellement 79 élèves inscrits à l'école : 26 élèves de petite section, 28 élèves de moyenne section et 25 élèves de grande section, répartis dans 3 classes :

-Une classe de PS-GS Madame Berges Amandine : 14 PS +12 GS=26 élèves.

-Une classe de PS-MS Madame Andrieu Anne : 12 PS+ 15 MS= 27 élèves.

-Une classe de MS-GS Mesdames Godeau Céline et Carpignano Maryna : 13MS+13GS= 26 élèves.

Mme SAJDAK Sophie assure le temps de décharge de direction.

Mesdames Soum Cendrine, Szmata Sajdak Nadine et Thomas Élodie sont des Agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Elles nous accompagnent tous les jours.

Madame Dedieu Christelle, accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) , intervient à l'école.

A la garderie : Madame Crochet Jessica , Mademoiselle Lambert-Fouet Clara et Madame Szmata Sajdak Nadine.

A la restauration : Madame Crochet Jessica, Mademoiselle Lambert-Fouet Clara, Madame Savoldelli Gervaise et Madame Soum Cendrine.

A l'entretien des parties communes : Madame Crochet Jessica, Mademoiselle Lambert-Fouet Clara et Madame Savoldelli Gervaise.

Dans le cadre de la campagne de prévision annuelle des effectifs pour l'année scolaire 2025, mesdames les directrices adresseront rapidement un mail aux mairies à ce sujet.

S'agissant d'un RPI, en fonction des effectifs, un groupe d'élèves pourrait effectuer son année de grande section de maternelle à l'école de Caujac. Le conseil des maîtres décidera de la répartition des élèves et organisera une visite de l'école.

**Écoles élémentaires :**

L'école de Caujac compte 122 élèves répartis comme suit :

**Caujac :**

Une classe de CP : Nicole TENIAS : 23 élèves (-1)

Une classe de CP-CE1 : Marion MACHENAUD : 24 élèves (-1) (18 CP et 6 CE1)

Une classe de CE1 : Héloïse MARCHAL (directrice des écoles de Caujac et d'Esperce), déchargée les jeudis après-midis et vendredis par Sophie SAJDAK : 23 élèves

Une classe de CE2 / CM1 : Céline BUCKET : 25 élèves (18 CE2 et 7 CM1)

Une classe de CM1 / CM2 : Céline BERLAND : 28 élèves (9 CM1 et 19 CM2)

Mesdames Florence CANTELE, Laetitia GOVAERTS, Christine PEYROUZET, Cordula BAADER et Nathalie MARTY accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), interviennent dans les classes de Caujac et/ou d'Esperce. Madame Émilie MALZIS a en charge le bus, le service cantine et le ménage. Madame Pascale REGNIER s'occupe de la vaisselle à la cantine et du ménage des locaux. Madame Carine SPRIET assure le ménage des classes. Elle sera remplacée après les vacances d'octobre par Catherine DEFOSSE. Madame Laurence AUBERT et Monsieur Johan GARRETA assurent la gestion des temps de garderie du matin, du midi et du soir. Madame Catherine DEFOSSE est en renfort sur les temps du midi.

#### **Esperce :**

Une classe de CM1 / CM2 : Emilie SARTORI : 27 élèves

Madame Audrey SIBERCHICOT s'occupe de la restauration et du ménage des locaux.

#### **- Résultats des élections des parents d'élèves :**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont été organisées par correspondance uniquement.

Les délégués de parents d'élèves représentent l'ensemble des parents des élèves de l'école lors des conseils d'école notamment.

**Grazac :** il y avait trois sièges à pourvoir correspondant au nombre de classes. Il y avait une liste unique composée de 3 titulaires Mme GHEDAB Stéphanie, Mme BERGOUT Carole et Mme SCHOUTSEN Annabelle et 3 suppléants Madame COUSSEAU PALVU Alzbeta, Monsieur POULET Kévin et Monsieur FORT Tristan.

Nombre d'inscrits 148/ Nombre de votants 110 / Nombre de bulletins blancs ou nuls 2 / Nombre de suffrages exprimés 108 soit un taux de participation de 74,32 %

**Caujac :** Liste unique composée de 5 titulaires (BARTHES Jessica, JOUGLA Caroline, PELATA Céline, PUJOL Maryline, MARTY Emilie) et de 3 suppléants (POISSON Radia, TRINCAL Marie, MUNOZ Sofia) taux de participation : 61,79 % (131 votants pour 212 inscrits, 120 suffrages exprimés, 11 nuls)

**Esperce :** Liste unique composée d'un titulaire (Gaëlle NOLLET) et d'un suppléant (Laetitia LARDY) taux de participation : 69,23% (36 votants pour 52 inscrits, 36 suffrages exprimés, 0 nuls)

#### **- Rappel horaires des écoles :**

##### **Grazac :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h50 à 11h50 et de 13h20 à 16h20.

Les portes s'ouvrent 10 minutes avant pour les accueils du matin et de début d'après-midi.

Les enfants qui vont au dortoir l'après-midi sont priés d'arriver à 12h50 pour ne pas retarder le coucher de la sieste.

Les familles sont priées de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école. Les retards perturbent à la fois l'enfant et la vie de l'école. Chaque retard est consigné et notifié. Un papier sera remis à la famille. En cas de retards réguliers une rencontre avec la famille sera organisée.

Les familles des élèves de petite section qui souhaiteraient un aménagement de l'assiduité scolaire l'après-midi devront s'adresser à la Directrice de l'école qui soumettra le dossier accompagné de son avis à Mme L'Inspectrice.

Pour la sécurité des élèves, veuillez à bien fermer tous les portails sur les temps scolaire et périscolaire.

L'instruction obligatoire débute à l'âge de 3 ans, une obligation d'assiduité s'applique. En cas d'absence, pensez à prévenir le plus tôt possible par l'intermédiaire du cahier de correspondance ou par mail ou en laissant un message sur le répondeur de l'école.

**Caujac :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- entrées en classe 8h40 et 13h40

- sorties des classes 11h40 et 16h40

Les portes s'ouvrent 10 minutes avant pour les accueils du matin et de début d'après-midi. En cas d'absence, pensez à prévenir le plus tôt possible par l'intermédiaire du cahier de correspondance ou par mail ou en laissant un message sur le répondeur de l'école. Rappel du numéro de l'école : 05 61 06 58 28

**Esperce :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- entrées en classe 8h30 et 13h30

- sorties des classes 11h30 et 16h30

Les portes s'ouvrent 10 minutes avant pour les accueils du matin et de début d'après-midi. En cas d'absence, pensez à prévenir le plus tôt possible par l'intermédiaire du cahier de correspondance ou par mail ou en laissant un message sur le répondeur de l'école.

## **2 - PROJET D'ÉCOLE : présentation du projet d'école et des activités menées (projet chorale, spectacle, séances de motricité.) Présentation du programme PHARE.**

Cette rentrée s'est bien déroulée les enfants ont découvert pour certains et retrouvé pour d'autres leur école avec enthousiasme.

**-Projet d'école :** « pour un RPI dynamique : favoriser la communication et l'autonomie pour impliquer les élèves dans leurs apprentissages ». Cette année, les élèves participeront entre autres à des activités liées au projet. Pour favoriser la continuité des apprentissages une liaison GS-CP sera notamment organisée. Le projet d'école est consultable dans le bureau de Mesdames les Directrices.

### **Grazac, Caujac et Esperce :**

Remerciements aux parents, bénévoles, associations, syndicat et municipalité qui ont participé à la réalisation des projets l'an passé.

### **Grazac :**

•**Le prêt de livres hebdomadaire** débutera au mois de novembre.

Le reclassement des ouvrages de la bibliothèque de l'école se poursuit. Remerciements à Mme Bridoux pour son investissement et son accompagnement dans ce projet d'envergure.

•Au mois de novembre, chaque classe participera à une **promenade d'automne** à la recherche d'éléments à observer, à récolter. Une information sera placée dans les cahiers de liaison.

•**Le mardi 19 novembre**, un loto sera organisé par le comité des fêtes de Grazac. Une partie de la recette sera reversée à la coopérative scolaire de l'école. Les familles seront invitées à préparer des crêpes qui seront vendues ce soir là.

•M. Malet (ancien enseignant de l'école) interviendra dans le cadre d'un **projet de découverte instrumentale**. A travers des situations problèmes, des élèves (de moyenne ou grande section) exploreront progressivement divers instruments de musique (trombone, trompette, xylophone, guitare, violon et percussions...) A la fin du projet, des musiciens pourraient intervenir à l'école

•**En décembre**, les enfants de l'école apprendront **un chant commun**. **Le Père Noël viendra également à l'école** et les élèves découvriront leur cadeaux de classe et partageront un petit goûter.

Si le budget de la coopérative scolaire le permet, les élèves des écoles du RPI se réuniront pour chanter et assister à un spectacle.

•Pour participer à l'action menée par l'association PEGACE au profit des écoles du RPI, les enfants prépareront en classe des gourmandises pour le **marché de Noël**.

•**Le projet musique-chorale** est reconduit cette année. En partenariat avec l'école de musique du Bassin Auterivain, après les vacances de février, une intervenante musique interviendra une fois par semaine dans chaque classe.

•Dans le cadre du projet d'école, les élèves explorent des albums de littérature de jeunesse **pour apprendre à comprendre et à raconter**. Les élèves de chaque classe apprendront à raconter une histoire. Ce récit sera socialisé aux autres classes.

•En **janvier**, pour la **fête de la galette**, les élèves de chaque classe présenteront une chanson et ou une danse aux élèves des autres classes. Ils dégusteront ensuite les galettes confectionnées par chaque classe.

•En **mars**, pour le **carnaval**, des coiffes ou déguisements seront réalisés dans les classes autour d'une thématique commune.

•Au mois de **juin**, une représentation à destination des familles sera organisée autour d'une thématique commune.

•Lors de la **fête de la musique**, organisée par la mairie de Grazac les enfants pourront ouvrir la soirée en chantant.

Pour l'occasion, La chef de chœur de la chorale de Grazac propose aux enseignants des écoles du RPI de les accompagner dans l'apprentissage d'un chant commun.

•Au cours de l'année, il y aura également **une matinée portes ouvertes** durant laquelle les parents seront accueillis.

•Au cours de cette année scolaire, les enseignants de l'école mèneront des activités autour du **monde du vivant** qui conduiront les élèves à observer différentes manifestations de la vie végétale et animale. Les familles pourront être conviées à un **projet jardin**.

• Dans le cadre de l'**éducation au développement durable**, en partenariat avec le personnel de cantine, le tri des déchets et les activités liées au composteur de l'école se poursuivent. Au moment du goûter, les élèves sont amenés à identifier les déchets recyclables.

• Au cours du dernier trimestre les enfants de la maternelle pourraient participer à un projet et/ou à une sortie scolaire financé par la coopérative scolaire.

Plusieurs projets sont à l'étude. Ils seront présentés lors du prochain conseil d'école.

### Caujac et Esperce :

- Bibliothèque du village de Caujac : une fois par mois, à partir du 8 octobre.

Sorties et projets culturels :

- Une sortie cinéma au cinéma l'Oustal à Auterive a eu lieu le jeudi 10 octobre pour les classes de CE1 et CE2/CM1. Les autres classes s'y rendront en mars et en mai dans le cadre des sélections pour jeune public.

- Dans le cadre de l'enseignement Moral et civique :

• Élection des délégués de classe et conseil des élèves une fois par trimestre.

• Recyclage des emballages au sein de la classe et des écoles de Caujac et d'Esperce.

• Projet ELA « Mets tes baskets » : sensibilisation à la différence par confrontation du handicap (course qui aura lieu le 18 octobre) pour Caujac et Esperce

• Dans le cadre du protocole PHARE, nous travaillons dans un premier temps autour de la notion d'empathie

• Le loto organisé par le comité des fêtes de Caujac et dont tous les bénéfices seront reversés à la coopérative de l'école a lieu chaque année dans la salle des fêtes de Caujac. Le comité des fêtes sera contacté prochainement pour arrêter une date. Les parents seront sollicités afin de préparer des gâteaux et de venir aider à préparer la salle.

• Une animation KAPLA sera offerte à tous les élèves de Caujac et d'Esperce pour Noël.

• Projet des Incorruptibles : toutes les classes de Caujac et d'Esperce (de nombreuses écoles de France y participent). Il s'agit d'un projet de lecture d'albums dont les thématiques sont travaillées dans différentes disciplines. Cinq livres sont envoyés par classe. En fin d'année scolaire, un vote final, pour sélectionner le livre préféré de chacun, aura lieu dans des conditions réelles de vote.

• Projet « chaque jour compte » pour les classes de GS-CP et de CP/CE1 : les élèves comptent le nombre de jours d'école depuis le 1 septembre et ce jusqu'au 100ème jour d'école. Chaque jour est représenté par une paille qu'un élève met dans un gobelet. Au bout de 10 pailles, on fait un paquet de 10.

Lorsque le 100ème jour est atteint, on fait la fête du centième jour d'école. Cette activité de numération a pour but d'aider les élèves à entrer dans le système décimal et à pratiquer des échanges. Les parents sont invités à choisir avec leurs enfants un objet qui apparaîtra 100 fois et de le mettre en scène. Les créations seront exposées le jour de la fête du centième jour d'école.

• Projet jardin partagé avec des bénévoles du village pour les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1.

• Projet vélo, « savoir rouler » . Les élèves de CE2, CM1 et CM2 réaliseront sans doute une sortie de fin d'année si le nombre de parents agréés est suffisant.

• Spectacle de fin d'année : présentation des danses et des chants.

• Gazette de Caujac : les enseignantes de l'école de Caujac se relaient à tour de rôle pour proposer un article autour de projets qui se déroulent à l'école.

• Projet « sport de nature » : toutes les classes de l'école de Caujac, en partenariat avec la jeunesse et sport de Cintegabelle, auront la chance d'avoir des intervenants en sport du mois de novembre au mois de mai. Les classes pourront bénéficier de séances de football, basketball ou de course d'orientation.

- dans le cadre du PACTE (missions supplémentaires proposées aux enseignants), plusieurs enseignantes des écoles de Caujac et d'Esperce mettront en place, après les vacances d'octobre, du soutien renforcé dans les apprentissages fondamentaux. Il s'agira de prendre un groupe de 6 élèves maximum, par niveau de classe, et de proposer de l'aide en mathématiques ou en français, selon la période, un soir par semaine, de 16h45 à 17h45.

• Le projet compost a été abandonné suite à la décision prise par le Syndicat du Rieutarel lors du dernier conseil d'école.

### Présentation du protocole PHARE :

Ce programme est développé au niveau national dans toutes les écoles. Il repose sur la notion de préoccupation partagée. Au niveau de l'école, le mot « Intimidation » est plus adapté. Il s'agit de distinguer des situations de conflits « chamailleries » (relation duelle) d'une situation d'intimidation répétée avec l'effet d'un groupe. L'équipe de Caujac a déjà été sensibilisée l'an passé avec un programme déployé sur plusieurs semaines. Une formation des enseignants sera poursuivie cette année et l'équipe maintient sa vigilance.

Ce programme s'adresse à tous les membres de la communauté éducative.

Il repose sur 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Éduquer pour prévenir
3. Former une communauté protectrice pour les élèves.
4. Intervenir efficacement
5. Associer les parents et les partenaires.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

### **3 - VOTE DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉCOLES.**

**- Règlements intérieurs :**

**Grazac- modifications.**

Avant le préambule :

« Document établi à partir du règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Haute-Garonne, acté le 27 juin 2022 par le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Garonne agissant par délégation du recteur de l'académie de Toulouse. »

L'application informatique « ONDE »

« Les parents ( ou responsables légaux) disposent d'un droit d'accès et de rectification relatif aux informations concernant leur enfant auprès de la directrice et d'un droit d'opposition, pour motifs légitimes, à l'enregistrement de données personnelles les concernant au sein de « ONDE » auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale (Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 du 27 avril 2016). »

Fréquentation scolaire :

« Les familles des élèves de petite section qui souhaiteraient un aménagement de l'assiduité scolaire l'après-midi devront s'adresser à la Directrice de l'école qui soumettra le dossier accompagné de son avis à Mme inspectrice de l'Éducation Nationale. »

Les retards :

« Chaque retard est consigné et notifié. Un papier sera remis à la famille.

En cas de retards réguliers une rencontre avec la famille sera organisée. L'enfant pourra être accueilli au moment de l'accueil de début d'après-midi entre 13h10 et 13h20. »

**Les modifications du règlement intérieur ont été votées à l'unanimité.**

**Caujac – pas de modification.** La reconduction du règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

**Esperce – pas de modification.** La reconduction du règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

### **4- BILANS COOPÉRATIVES SCOLAIRES, BUDGET 2024 et TRAVAUX.**

**Grazac, Caujac, Esperce :**

Remerciements aux parents, au Comité des fêtes de chaque village et à l'association Pegace qui ont aidé à financer les projets.

**Grazac :**

Ces entrées d'argent ont permis de financer entre autres, le spectacle pour les fêtes de fin d'année, le projet équitation dans sa totalité( bus, séances au poney club), du matériel spécifique aux projets de classe , le trajet en bus pour visiter l'école de Caujac et le spectacle de marionnettes pour clôturer l' élevage de papillons.

Au 30/09/24, il restait 1242,74 euros sur le compte bancaire de la coopérative scolaire.

Les dons des familles pour cette rentrée scolaire s'élève à 430 euros. Les chèques et les espèces seront déposés sur le compte pendant les vacances scolaires.

Nous avons dépensé : 95,76 euros qu'il faudra retirer à cette somme.

Le photographe est venu à l'école le jeudi 10 octobre réaliser les photos de classe. Un pourcentage de la recette de la vente des photos sera versé à la coopérative scolaire.

### **Caujac et Esperce :**

Au 15 octobre 2024, la coopérative scolaire comptait 6949,62 euros. Il faudra retirer à cette somme : 4674,55 euros de chèques qui n'ont pas encore été encaissés.

Il resterait donc : 2275,07 euros.

Les dons des familles y seront ajoutés durant les vacances scolaires, certaines participations arrivant encore dans les cartables des élèves.

### **- Budget 2024:**

#### **Grazac, Caujac, Esperce :**

Remerciements pour les travaux déjà réalisés notamment au syndicat et à la municipalité pour la préparation des locaux pour la rentrée des élèves et pour aider à améliorer la sécurité des enfants.

*Mme Barthe précise que certains points requièrent une concertation avec les membres de syndicat. Les réponses à certaines questions seront donc apportées ultérieurement.*

*Les demandes de travaux seront transmises par mail par Mesdames les Directrices à Madame la Présidente du Syndicat du Rieutarel au moment de l'envoi de l'invitation au conseil d'écoles.*

#### **Grazac :**

Mme La Directrice évoque notamment le remplacement de la serrure de la porte de sa classe qui mène à la cour, aux travaux réalisés dans la classe de Mme Godeau (changement du tableau blanc, ajouts d'éclairages, de porte-manteaux, installation d'une crédence), à l'entretien de la cour de récréation (rénovation du cabanon, de la maisonnette en bois). Elle remercie également les membres du personnel qui ont œuvré à la préparation de la rentrée (mise en place de la garderie dans la bibliothèque de l'école, entretien du matériel et des locaux).

En tant que membre de la communauté éducative la sécurité est une des priorités.

La mise en œuvre des mesures de sécurité relève de la responsabilité des directeurs d'école en partenariat avec la collectivité propriétaire des bâtiments.

De plus, la hiérarchie demande aux directeurs d'école de mettre à jour les affichages et registres de sécurité. Madame Berges a adressé la liste par mail au syndicat du Rieutarel.

Elle ne dispose malheureusement pas de plusieurs de ces documents. Elle souhaiterait une rencontre avec le syndicat au mois de novembre afin d'actualiser ces documents.

Mme Marchal, directrice des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce se joint à cette demande.

*Mme Barthe, Présidente du Syndicat du Rieutarel, reviendra auprès de Mesdames les Directrices pour programmer une réunion à ce sujet.*

#### **PPMS**

- La société est-elle intervenue ? La répétition du message d'alerte lors du déclenchement du PPMS risques naturels a-t-elle pu être programmée ? *La société n'est pas intervenue.*

-L'installation d'un système de déclenchement d'alerte intrusion identique dans les nouveaux bâtiments (réfectoire notamment) est-elle toujours envisagée ? *Oui, cet équipement devrait être installé dans les nouveaux bâtiments.*

Qu'en est-il de l'installation de volets aux fenêtres des classes du bâtiment principal ?

Ces derniers permettraient de sécuriser les fenêtres des classes du bâtiment principal lors des intempéries et de les protéger de l'ensoleillement direct. (Priorité classe de Mme Berges car le store est cassé).

Le budget permettrait-il d'envisager une installation au long court ?

*L'installation de volets n'est pas d'actualité. Les dépenses engendrées par la construction de l'extension de l'école maternelle et l'augmentation du coût de l'électricité notamment représentent de lourdes charges pour les communes.*

*Cette demande sera abordée en conseil syndical.*

#### **COUR**

-entretien de la cour de récréation (cailloux) et taille des haies, entretien des espaces verts entre les bâtiments.

- vider les bouches d'évacuation de la cour.

- réparer les gouttières percées.

- installation de dalles de terrasse le long du mur de la cour de récréation.

*La cour de récréation est régulièrement entretenue. Les tâches habituelles (cailloux, taille des haies) seront réalisées pendant les vacances. L'installation de dalles sera envisagée.*

Dans les trois classes :

- remplacer les embouts très usés des pieds de chaises.

*Ils seront remplacés pendant les vacances.*

Classe de Mme Andrieu :

- installer un joint sous la porte de la classe qui mène à la cour.

*Un joint a été installé.*

- remplacer l'anti-pince doigts de la porte qui mène à la cour.

Classe de Mme Berges :

- réparer le store coincé.

Classe de Mme Godeau :

- installer des anti-pince doigts aux portes.

- installer deux porte- manteaux muraux pour les adultes au bout du couloir.

- qu'en est-il de l'installation du petit cumulus pour qu'il y ait de l'eau tiède à l'un des deux robinets de la classe ?

- une fourmilière s'est installée dans le faux plafond du préfabriqué.

*Le syndicat a été informé de la situation cet été. Une solution est à l'étude.*

Dans le hall de l'école :

Réparer la porte d'entrée de gauche.

L'Installation d'un aimant pour que les élèves ne puissent pas l'ouvrir de l'intérieur a-t-elle été envisagée ?

École :

- refixer les grilles des radiateurs.

- contrôler les anti-pince doigts des portes. Celui de la porte du hall qui conduit au rangement est cassé.

- placer un film « miroir sans tain » (anti-regard) à la fenêtre du réfectoire côté parking.

- retirer l'ancien photocopieur.

*Mme Barthe annonce que l'ancien photocopieur devrait être conservé à l'école pendant un an.*

*Mme Berges exprime la difficulté de stocker ce type de matériel à l'école. Le couloir et le hall sont empruntés par les élèves. Le hall est aussi utilisé comme salle de motricité. La réserve des enseignants ne dispose pas d'espace libre pour y placer le photocopieur (rayonnages et matériel de motricité).*

*Mme Barthe indique que le retrait du photocopieur sera envisagé avec les membres du syndicat.*

Garderie :

Les travaux liés aux infiltrations ont-ils été réalisés ?

Cantine :

La vitre fissurée sera-t-elle remplacée ?

*Cette fissure ne représente pas de danger, le remplacement de la vitre n'est pas d'actualité.*

**Caujac et Esperce :**

Pas de travaux demandés pour les écoles.

*Concernant les temps périscolaires, Mme Barthe évoque des dégradations et déplore le manque de respect de certains élèves envers des membres du personnel de Caujac. Une charte présentant notamment les règles de vie et les sanctions a été élaborée par le syndicat et sera transmise aux familles des élèves des trois écoles.*

## **5 -EXERCICE DE SÉCURITÉ INCENDIE et PPMS :**

**Grazac :** Mardi 24 septembre le matin s'est tenu le premier exercice évacuation- incendie.

L'ensemble de l'équipe ainsi que les élèves étaient avertis.

L'évacuation s'est déroulée en bon ordre. Le point de rassemblement a été rejoint en moins de 3 minutes.

L'alarme est audible depuis les classes.

Mardi 15 octobre le matin, le premier exercice de PPMS intrusion a été réalisé.

Les enfants des classes se sont cachés en silence. L'exercice (mené sous la forme d'un jeu) s'est bien déroulé.

**Caujac** : l'exercice incendie s'est déroulé le 27/09/24. Trois boîtiers sur quatre sont défaillants et ne déclenchent pas l'alarme.

L'évacuation de l'école s'est déroulée dans le calme en 2minutes et 47 secondes. Remerciements à Mme Barthe pour son accompagnement dans cet exercice.

Les exercices PPMS auront lieu en période 2.

**Esperce** : l'exercice incendie s'est déroulé le 27/09/24. L'évacuation a duré 47 secondes. Tout a parfaitement fonctionné. Remerciements à Mme Barthe pour son accompagnement dans cet exercice. Les exercices PPMS auront lieu en période 2.

## 6- QUESTIONS DES PARENTS :

*Les Délégués des parents d'élèves évoquent la difficulté de recenser les questions des parents avant la réunion du premier conseil d'école. La date du scrutin des élections des représentants des parents d'élèves et celle du conseil d'école étant très proches.*

1/ Seriez-vous favorables à l'utilisation d'une application type "Klassroom" ou "Klasly" afin de favoriser les échanges entre les enseignants et les familles.

*Mme Marchal indique que l'équipe enseignante y réfléchit actuellement de façon favorable. Toutefois, le financement de l'application appartient aux mairies.*

**2/ Pourquoi ne pouvons-nous pas accompagner nos enfants jusqu'à la classe, alors que dans des écoles des villes alentour, les parents peuvent le faire (ex: école Michelet à Auterive). Si c'est une question de plan Vigipirate, ça ne devrait pas s'appliquer à toutes les écoles ?**

*Mme Berges précise que l'accueil des enfants est organisé afin d'assurer leur sécurité. Le hall de l'école a plusieurs fonctions, il sert de vestibule avec un accès à chaque pièce de l'école, de vestiaire (les enfants déposent leurs affaires aux porte-manteaux) mais aussi de salle de motricité. Les classes s'y succèdent quotidiennement pour des séances de motricité avec ou sans installation matérielle. Ils n'est donc pas souhaitable, que cet espace accueille un flux important de personnes tant pour des questions d'hygiène que de sécurité.*

*Effectivement, la nouvelle posture Vigipirate « Été-Automne 2024 » est active depuis le 7 mai 2024 sur l'ensemble du territoire national. Elle maintient le plan à son niveau sommital « urgence attentat » activé depuis le 24 mars dernier. Durant l'année scolaire, l'école organise plusieurs exercices, dont le PPMS attentat-intrusion évoqué précédemment. Les exercices permettent de répéter les postures correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants. Le guide des parents d'élèves « sécurité des écoles », est consultable au Bureau de la Direction.*

## Questions concernant le périscolaire

1/ L'augmentation des tarifs concernant le périscolaire a un impact majeur sur le budget familial cette année, notamment pour les familles nombreuses. Envisagez-vous de revoir ces tarifs à la baisse ?

Le barème des tarifs de cantine a-t-il été modifié cette année et comment l'expliquez-vous ?

Serait-il possible d'envisager des grilles tarifaires plus progressives, afin d'éviter de passer de 1€ à 4€ lors de la bascule d'une tranche à l'autre ?

2/ Est-il possible de connaître le mode d'attribution des "croix" de la garderie. Il y a parfois des décalages entre le moment d'arrivée du parent et le moment où l'enfant quitte l'école, et donc des demi-heures facturées mais non justifiées.

3/ Dans la cour de l'école, une rénovation et une augmentation des marquages au sol est-elle envisageable ? Les marelles, escargots et autre jeux sont pour les trois quarts effacés et à peine visibles, voire inexistantes. Il faudrait y ajouter des couleurs, si possible, pour rendre ça plus gaie. Le blanc fait vraiment tristounet et fade dans une cour d'enfants.

Le passage de la maternelle à l'école primaire est déjà une épreuve en soi et l'absence de structure de jeu et d'éveil dans la cour représente pour grand nombre d'enfants une grande frustration et un manque.

Nous savons que c'est l'occasion de faire fonctionner leurs imaginations mais l'un n'empêche pas l'autre. Les jeux au sol permettent eux aussi aux enfants, peut-être les plus timides, de créer des liens avec d'autres élèves et de s'inventer des scénarios et mondes imaginaires bons pour leur développement.

Remarques :

Nous apprécions l'initiative du foyer rural de Caujac qui offre la possibilité à nos enfants de pratiquer gratuitement le tir à l'arc. Merci au syndicat d'avoir facilité cette action.

*Mme Barthe indique que les réponses aux questions seront transmises par mail après les vacances de la Toussaint à l'issue d'une concertation avec les élus du syndicat.*

**Date et signature,**

**Mardi 22 octobre 2024,**

**Compte rendu rédigé par : Madame Berges Amandine , Directrice de l'école maternelle de Grazac.**

**Madame Marchal Héloïse, Directrice des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.**